



ASSISES ET PRIX DES DÉLAIS DE PAIEMENT

EDITION 2019

IDENTIFIER, VALORISER ET PARTAGER LES BONNES PRATIQUES

PARIS : Mercredi 12 juin 2019 de 8h30 à 12h30
au siège du MEDEF (55, Avenue Bosquet, 75007 Paris)

En période de fortes tensions économiques en France mais aussi à l'international, beaucoup d'acteurs économiques, privés et publics, sont fragilisés financièrement malgré leurs efforts pour dématérialiser leurs transactions et s'adapter à une dématérialisation des services.

Dans ce contexte, un retard ou pire une défaillance, en matière de paiement d'un client majeur peut avoir rapidement de graves conséquences pour l'activité d'un prestataire.

Pourtant les solutions existent pour limiter les retards de paiement. Elles sont mises en œuvre par des entreprises et des organismes publics tous les jours mais sont insuffisamment connues et reproduites.

UN ÉVÉNEMENT SOUTENU PAR

JEANNE-MARIE PROST, Présidente de l'Observatoire des délais de paiement
PIERRE PELOUZET, Médiateur des entreprises

UN ÉVÉNEMENT COPRODUIT PAR

TÉMOIGNAGE DES MEMBRES DU COMITÉ STRATÉGIQUE



JEANNE-MARIE PROST

Présidente de l'Observatoire des délais de paiement

Au cours des *Assises et Prix des délais de paiement*, des chefs d'entreprise de toutes tailles présenteront des bonnes pratiques concrètes et opérationnelles. Cet événement démontre qu'il existe des solutions efficaces pour améliorer les conditions de paiement à la portée de l'ensemble des acteurs économiques privés ou publics. La pédagogie a un rôle important à jouer pour mobiliser les énergies et faire évoluer les comportements sur ces enjeux cruciaux.

PIERRE PELOUZET

Médiateur des entreprises

L'un des objectifs des *Assises et Prix des délais de paiement* consiste à renforcer la confiance entre les acteurs de l'économie... cette confiance si nécessaire pour encourager les chefs d'entreprise à investir et embaucher et ainsi mener à bien leurs projets de développement ! Parmi les sujets débattus, j'évoquerai celui des factures bloquées par les systèmes de contrôle des grands comptes. Notre baromètre permet de mesurer l'ampleur de ces blocages qui provoquent des retards de paiement importants et fragilisent la trésorerie d'un grand nombre de TPE/PME.



LES ORGANISATEURS

La reprise de cet événement par la FIGEC et l'AFDCC au cours de l'année 2018, s'inscrit dans une volonté commune de poursuivre un engagement en faveur des métiers en lien avec la problématique des délais de paiement.



La Fédération Nationale de l'Information d'Entreprise, de la Gestion des Créances et de l'Enquête Civile est l'organisation professionnelle qui rassemble les entreprises (start-ups, PME, ETI, filiales de banques, grands groupes) de la gestion du risque client, au service de l'économie française.

www.figec.com



CHARLES BATTISTA
Président

La FIGEC considère les retards de paiement comme un enjeu national qui concerne l'intégralité des acteurs de l'économie de

notre pays. Si l'on garde à l'esprit qu'ils sont la cause de 25% des faillites des entreprises françaises chaque année, on comprend la nécessité de relever le défi. Un événement comme *Les Assises et Prix des délais de paiement* constitue un rendez-vous incontournable auquel nous nous devons de contribuer au côté de l'AFDCC.



AFDCC
L'ASSOCIATION DES CREDIT MANAGERS

L'AFDCC est, en France, l'unique association professionnelle des *credit managers* et le seul référentiel métier. Elle regroupe et anime un réseau de 1000 *credit managers*, issus des plus grandes entreprises internationales ou de PME, dans tous les secteurs et toutes les régions.

www.afdcc.fr

ERIC LATREUILLE
Président



L'AFDCC favorise notamment le dialogue des pouvoirs publics avec les acteurs du privé autour des enjeux des délais de paiement.

Les Assises et Prix des délais de paiement est une formidable tribune pour partager nos préoccupations, nos expériences et nos solutions. Les *credit managers* de l'AFDCC étant les partenaires naturels des entreprises de la FIGEC, il s'est imposé comme une évidence que nous devons unir nos forces pour organiser cette 6^e édition.

A PROPOS DES ÉVÉNEMENTS

Cette année, la FIGEC et l'AFDCC proposent deux rendez-vous, à Paris et à Lyon, pour débattre des thématiques en lien avec l'enjeu national des délais de paiement. Le MEDEF accueillera à Paris, durant la matinée du 12 juin 2019, la 6^e édition des *Assises et Prix de délais de paiement*. Economistes, personnalités du monde politique, grands décideurs, chefs d'entreprises y sont conviés. L'objectif de cet événement, placé sous le haut patronage du Ministère de l'économie et des finances, est d'aider les participants à appréhender la situation des délais de paiement sur le territoire national. Il leur apportera des réponses pragmatiques, sous forme de boîte à outils, pour favoriser les bonnes pratiques en matière du respect des délais de paiement.

Cet événement sera décliné à Lyon fin septembre 2019. S'y dérouleront des tables-rondes, des séances de questions/réponses et du networking. Entreprises locales et d'envergure nationale partageront leurs expériences, leurs initiatives et leurs bonnes pratiques.

LES ASSISES

Présentation et commentaire des résultats de l'Observatoire des délais de paiement, état des lieux sur les délais de paiement en France et en Europe, et tables rondes en présence d'institutionnels et de dirigeants d'entreprises qui partageront leur expertise, leur vision et leurs solutions.

LES PRIX

Les Prix des délais de paiement récompensent les pratiques exemplaires d'entreprises et d'organismes publics en faveur de leur réduction. Ils s'adressent aux grands groupes, ETI, PME, organismes publics, territoires, dont la politique vise à respecter et réduire les délais de paiement avec leurs fournisseurs.



JÉRÔME MANDRILLON

Président d'honneur
de l'AFDCC
Délégué Général des
« Assises et Prix des délais
de paiement »

Deux événements au service de la solidité financière des entreprises

En coorganisant cette 6^e édition des Assises et Prix des délais de paiement à Paris et une rencontre à Lyon, la FIGEC et l'AFDCC souhaitent favoriser des réflexions et des échanges autour des enjeux des délais de paiement au niveau national mais aussi au niveau local. Nous souhaitons que toutes les entreprises, quelque soit leur taille, leur activité et leur localisation, se sentent concernées et encouragées à s'exprimer. Nous voulons leur apporter des réponses concrètes et valoriser des bonnes pratiques qu'elles pourront adopter à leur tour.

Enfin, nous mettrons l'accent sur l'innovation et notamment la transformation numérique qui devrait favoriser une meilleure fluidité des processus de règlement et une résolution plus rapide des points de blocage.

POURQUOI PARTICIPER AUX PRIX DES DELAIS DE PAIEMENT ?



Événement placé sous le haut patronage du
ministère de l'Économie et des Finances

Les Prix des délais de paiement récompenseront les bonnes pratiques d'entreprises et d'organismes publics. Ils s'adressent aux grands groupes, ETI, PME, TPE dont la politique vise à respecter et réduire les délais de paiement avec leurs fournisseurs. Un collège d'experts est chargé d'étudier les dossiers de candidature qui auront été déposés sur une plateforme dématérialisée.

Il est primordial que les entreprises soient nombreuses à déposer des dossiers de candidature. Ces prix enverront un signal fort et positif à l'ensemble des acteurs économiques. Ils démontreront qu'il est plus facile qu'on ne le croit souvent de mettre en œuvre des processus facilitant et pérennisant la bonne relation des fournisseurs avec leurs clients.

Comme le remarque Jérôme Mandrillon, Président d'honneur de l'AFDCC et Délégué Général des Assises et Prix des délais de paiement. « Avec ces prix, nous souhaitons favoriser les échanges entre les entrepreneurs et les organismes publics. C'est en présentant des cas concrets qu'on facilitera la diffusion des bonnes pratiques ».



LES PRIX DES DELAIS DE PAIEMENT

Les prix des délais de paiement seront remis durant la matinée du 12 juin au siège du MEDEF. Ils seront attribués à des entreprises (Grande Entreprise, ETI, PME ou TPE).

Les prix des délais de paiement sont au nombre de quatre.

Prix 1 – gestion de la relation financière fournisseur

Ce prix récompense les initiatives mises en place pour faciliter la relation fournisseur - exemple : portail fournisseur, hotline, contrat, maquette de présentation de facture pour éviter les litiges administratifs, points de contact dans l'entreprise (acheteur, fournisseur, valideur)...

Prix 2 - optimisation du circuit de validation

Ce prix récompense les initiatives mises en place pour faciliter la validation de la facture – exemple : dématérialisation de la facture, du bon de commande et de l'information de paiement, workflow précis pour le fournisseur et suivi possible du parcours de la facture...

Prix 3 – l'information du litige et sa résolution

Ce prix récompense les initiatives mises en place pour faciliter la résolution du litige – exemple : information précise du litige détecté vers le fournisseur, plateforme d'échange, paiement partiel...

Prix 4 – le paiement et/ou l'aide au financement

Ce prix récompense les initiatives mises en place pour faciliter un paiement par anticipation du fournisseur : acompte, reverse factoring, instant paiement...

PARTICIPER AUX PRIX DES DELAIS DE PAIEMENT

Le dépôt de votre dossier de candidature, à un ou plusieurs prix, s'effectue sur la plateforme dématérialisée administrée par l'Observatoire COM MEDIA.

Les informations partagées sont confidentielles. Seuls les membres du conseil d'experts, chargés d'évaluer les dossiers et d'attribuer les prix, y ont accès.

COMMENT DÉPOSER VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE ?

1

Vous inscrire sur la plateforme

Un seul lien : obscommedia.ecdys.fr/

Renseignez vos : nom, prénom, entreprise, fonction, mail professionnel, coordonnées complètes pour vous joindre, photo (optionnelle).

Vous recevrez un message pour confirmer votre inscription.

2

Remplir votre dossier de candidature

Pour y accéder :

<https://obscommedia.ecdys.fr/#/challenges/69/showcase>

3

Compléter et valider votre dossier

Il vous est possible de compléter et modifier votre dossier **jusqu'au 15 mai 2019 à 23 heures**, date de clôture des candidatures.

i

Une question, besoin d'aide ? contact@obs-commedia.com

LE PROGRAMME

MERCREDI 12 JUIN 2019

AU MEDEF

Une matinée pour combiner informations, échanges, analyses et perspectives dans une ambiance studieuse et conviviale.

	Thème	Intervenants
8h00	Accueil café	
8h30	Mot d'accueil et interventions d'institutionnels	
9h00	Introduction de la matinée (présentation des objectifs et des organisateurs)	Jérôme Mandrillon, Charles Battista, Eric Latreuille
9h20	Table ronde 1 Panorama des délais de paiement, Focus sur le rapport de l'Observatoire des délais de paiement, Focus sur la Charte & Label Relations Fournisseurs Responsables	Jeanne-Marie Prost, Pierre Pelouzet, Thierry Millon (Altarès) Animation Jérôme Mandrillon
10h00	Table ronde 2 Digitalisation et financement, nouvelles technos, fluidification de la relation client/fournisseur	Animation Rachid Arhab (journaliste)
10h45	Pause	
11h15	Table ronde 3 Identifier les bonnes et mauvaises pratiques en matière de paiement fournisseur. Détecter les signaux faibles. Qualifier les mauvais comportements.	Animation Rachid Arhab
11h45	Remise des Prix des délais de paiement Animation Rachid Arhab Vidéo annonce des lauréats	
12h00	Intervention de Geoffroy Roux de Bézieux, président du MEDEF	
12h30	Cocktail / networking	



ASSISES ET PRIX DES DÉLAIS DE PAIEMENT



Événement placé sous le haut patronage du
ministère de l'Économie et des Finances

WWW.DELAIS-PAIEMENT.FR



Contact

Jérôme Mandrillon
Délégué Général
des Assises et prix des délais de paiement
jmandrillon@delais-paiement.fr
06 84 62 79 39

Pour toute demande concernant le dépôt des dossiers de candidatures
sur la plateforme dématérialisée.
contact@obs-commedia.com

UN ÉVÉNEMENT COPRODUIT PAR

